



ESTONIE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 31 octobre 2017 à 10h05



► Règlementation routière



Limitations de vitesse

Agglomérations

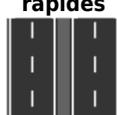


Tous véhicules jusqu'à 3.5 t

Routes



Voies rapides



Autoroutes



* 90 km/h pour les jeunes conducteurs (moins de 2 ans de permis)



Alcoolémie

0 g / litre de sang



Feux

Utilisation obligatoire pour tous les véhicules, de jour comme de nuit



GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar Autorisé



Ceintures et sièges

Le conducteur et le passager du siège avant d'une voiture doivent porter une ceinture. Le port de la ceinture est obligatoire sur les sièges arrière qui en sont équipés.

Un enfant de moins de 12 ans doit être assis dans un siège spécial ou utiliser un système de retenue adapté à sa taille. Un enfant de moins de 12 ans n'a pas le droit de voyager sur un siège avant s'il n'est pas installé dans un siège spécial ou un système de retenue. Les systèmes de retenue peuvent être installés dos à la route si l'airbag est désactivé.



Portable et kit

Utilisation en main
Interdit
Avec un kit main-libre
Autorisée



Circulation à vélo

Port du casque
NON

► Equipements obligatoires



Equipements de sécurité

Trousse de secours
Obligatoire à bord d'un véhicule de fonction

Extincteur
Obligatoire



Equipements hivernaux

Pneus cloutés
Autorisés du 1er octobre au 30 avril

Pneus hiver
Utilisation obligatoire du 1er décembre au 1er mars si les

Triangle de signalisation

Obligatoire pour tous véhicules de plus de deux roues

conditions climatiques l'exigent

Gilet de sécurité

Le conducteur ou passager d'un véhicule de plus de 2 roues doit en porter un s'il doit sortir du véhicule, en dehors d'une agglomération, la nuit ou en cas de mauvaise visibilité.